

Ressources et emplois de la PEC

Données provisoires 2016

L'ESSENTIEL

TENDANCE BAISSIERE DES AIDES AUX PERSONNES PHYSIQUES ET DIMINUTION DU SOUTIEN AUX PERSONNES MORALES, LEGERE INFLEXION DES FINANCEMENTS AU BENEFICE DES ENTITES HORS GROUPE

Selon les données provisoires 2016 recueillies par l'Agence, les ressources diminuent en 2016 de 17,0% et les emplois diminuent de 10,2%. Le solde global ressources-emplois est positif de 110,5 millions d'euros. Le montant observé du financement sur fonds PEEC des personnes morales est de 1 348,6 millions d'euros, soit 14,4 millions d'euros en-dessous de l'enveloppe minimale prévue pour l'exercice 2016, les flux nets au profit des entités intragroupes sont légèrement inférieurs aux concours nets hors groupe. Quant au financement sur fonds PEEC des personnes physiques, le montant constaté de 792,2 millions d'euros est très proche de la limite inférieure de l'enveloppe conventionnelle. En revanche, le financement des politiques publiques nationales dépasse les niveaux attendus car des avances ont été versées au titre de l'exercice 2017 au bénéfice de l'ANRU (60 millions d'euros) et de l'ANAH (50 millions d'euros), comme prévu par l'avenant n°1 du 21 juillet 2016. Ce financement représente 35,3% des emplois PEEC, avec notamment un montant de 910 millions d'euros pour l'ANRU et 250 millions d'euros pour le FNAL et l'ANAH.

1	DESCRIPTION DES DONNEES.....	2
2	VUE D'ENSEMBLE TOUS FONDS CONFONDUS	2
2.1	Synopsis des ressources et emplois PEC.....	2
2.2	Ressources PEC.....	4
2.3	Emplois PEC.....	7
2.4	Trésorerie globale.....	7
3	RESSOURCES ET EMPLOIS DE LA PEEC	8
3.1	Synopsis des ressources et emplois PEEC	8
3.2	Collecte PEEC	11
3.3	Cessions d'actifs et retours de prêts PEEC	11
3.4	Financements PEEC : personnes morales.....	12
3.5	Financements PEEC : personnes physiques ..	14
3.6	Contributions aux politiques publiques	16
4	RESSOURCES ET EMPLOIS DE LA PSEEC	17
4.1	Synopsis des ressources et emplois PSEEC....	17
4.2	Collecte PSEEC.....	17
4.3	Cessions d'actifs et retours de prêts PSEEC...	18
4.4	Financements PSEEC : personnes morales.....	19
4.5	Financements PSEEC : personnes physiques.	20
5	RESSOURCES ET EMPLOIS DE LA PEAEC	21
5.1	Synopsis des ressources et emplois PEAEC ...	21
5.2	Collecte PEAEC	22
5.3	Cessions d'actifs et retours de prêts PEAEC ..	22
5.4	Financements PEAEC : personnes morales.....	22
5.5	Financements PEAEC : personnes physiques	22
	ANNEXE	24

✓ *La trésorerie nette de la collecte des associés collecteurs de l'UESL (Union des Entreprises et des Salariés pour le Logement) décroît de 21,7% par rapport à 2015 pour s'élever à 975,5 millions d'euros en 2016. Quant à la trésorerie globale nette de l'UESL et de ses associés collecteurs, elle diminue de 18,1% entre 2015 et 2016 pour atteindre 1 384,5 millions d'euros.*

1 DESCRIPTION DES DONNEES

Les données analysées dans ce document proviennent :

- ▶ des recueils de données de l'ANCOLS pour les exercices 2014 à 2016. Elles concernent les collecteurs associés de l'UESL et portent sur les données définitives pour les exercices 2014 et 2015 et provisoires pour l'exercice 2016. Les collecteurs actifs à la date de rédaction de la présente note sont au nombre de 20 CIL ;
- ▶ des comptes annuels de l'UESL pour les chiffres de l'exercice 2016 relatifs au financement des politiques nationales Action Logement et des politiques publiques nationales.

L'analyse des premières tendances pour l'année 2016 développée ci-après concerne aussi bien les fonds issus de la PEEC (Participation des employeurs à l'effort de construction) et de la PSEEC (Participation supplémentaire des employeurs à l'effort de construction) que ceux issus de la PEAEC (Participation des employeurs agricoles à l'effort de construction encore appelée « PEEC agricole »). Les agrégats analysés ne recouvrent pas l'exhaustivité des emplois et des ressources, mais portent sur leurs principales composantes et excluent les flux de gestion courante ainsi que quelques éléments accessoires et/ou fortement impactés par les opérations d'inventaire. Les données traduisent des flux effectifs de ressources et d'emplois¹ pour les années observées et ne prennent pas en compte les engagements hors bilan. Sauf indication contraire, elles sont exprimées en millions d'euros.

2 VUE D'ENSEMBLE TOUS FONDS CONFONDUS

2.1 SYNOPSIS DES RESSOURCES ET EMPLOIS PEC²

La vision synoptique des flux financiers nets observés pour les fonds PEEC, PSEEC et PEAEC (cf. Tableau 1, page 4) fait ressortir les principales tendances suivantes :

- ▶ s'agissant du financement des personnes morales, il représente 40,7% du total des interventions de l'exercice 2016 (dont 19,9% réalisés au profit des entités du groupe Action Logement et 20,8% hors groupe Action Logement) et 37,7% du total des emplois nets observés, soit 20,8% au bénéfice du groupe Action Logement et 19,9% en direction d'entités hors groupe. Les résultats synthétisés dans le tableau montrent que les flux nets de financements sont positifs pour toutes les catégories de personnes morales, **et en flux annuels d'emplois, il se dégage un quasi-équilibre relatif entre les financements intragroupes et les financements hors groupe**, aussi bien pour le dernier exercice clos que pour la période 2014-2016 ;
- ▶ concernant le financement des personnes physiques, soit 24,4% des interventions pour l'exercice 2016 et 25,1% pour la période 2014-2016, leur **dynamique est contrastée** suivant la nature du financement. **Pour l'exercice 2016, les prêts pris dans leur ensemble génèrent un flux net négatif ou à l'équilibre** tandis que les **subventions** (subventions directes et GURL, VISALE, APAGL) dégagent **logiquement un flux net positif**. En revanche, si l'on s'intéresse au **flux cumulé sur la période 2014-2016**, les **prêts accession directs**

¹ Il s'agit de flux rattachés à l'exercice qu'ils se soient ou non traduits par des mouvements de trésorerie.

² La participation à l'effort de construction (PEC) regroupe l'ensemble formé par la participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC), la participation supplémentaire des employeurs à l'effort de construction (PSEEC) et la participation des employeurs agricoles à l'effort de construction (PEAEC).

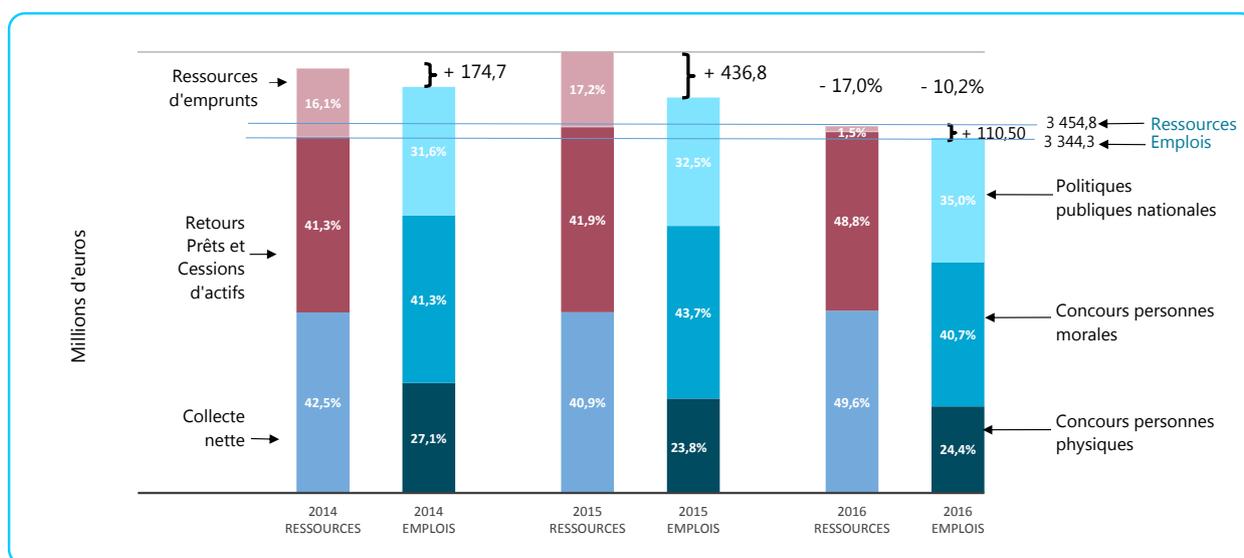
affichent un **flux net clairement positif (8,3 millions d'euros)** alors que les **prêts travaux** affichent un **flux net significativement négatif (- 629,5 millions d'euros)**. Le financement de l'ensemble GURL, VISALE et APAGL au titre de l'exercice 2016 devrait atteindre 93,8 millions d'euros, en-dessous de l'enveloppe minimale prévue par la convention quinquennale 2015-2019 ;

- pour ce qui est du **financement des politiques publiques nationales**, il représente **35,0% des interventions** de l'exercice 2016 et **70,6% des flux financiers nets de l'année**. Ces **flux financiers sont positifs** pour l'ensemble des rubriques qui les composent : PNRU, ANAH/FNAL et ANIL/ADIL.

En outre, une **bonne dynamique de la collecte** (1 715,2 millions d'euros) contrastée par une diminution des ressources provenant d'une faible mobilisation de l'emprunt CDC, contribuant à réduire le niveau de trésorerie globale des CIL et de l'UESL, qui passe de 3 392, 0 millions d'euros en 2015 à 3 099,7 millions en 2016 **après déduction du financement de toutes les interventions de l'année**.

Comme le montre le Graphique 1 ci-après, la synthèse des principaux flux de ressources et d'emplois de la PEC sur la période 2014-2016 met en évidence un maintien de l'excédent des ressources sur les emplois : le solde atteint en effet 110,5 millions d'euros en 2016, contre 436,8 millions d'euros en 2015 et 174,7 millions d'euros en 2014. Sur les exercices 2014 et 2015, l'augmentation des ressources était essentiellement liée à la mobilisation de l'emprunt CDC, soit 645,5 millions d'euros au titre de 2014 et 714,5 millions d'euros en 2015.

Graphique 1 : Évolution comparée des principaux flux de ressources et d'emplois au titre de la PEC (hors gestion courante)



Source : ANCOLS (recueil provisoire exercice 2016, recueils définitifs exercices 2015 et 2014), UESL (comptes annuels 2016)

Tableau 1 : Vision synoptique des flux financiers nets observés au titre de la PEC

Données en millions d'euros

		Exercice 2016						Cumul 2014 - 2016					
Trésorerie globale initiale		3 391,4						2 984,9					
		Nouvelles interventions (A)		Retours et remboursements (B)		Emplois nets (A-B)		Nouvelles interventions (A)		Retours et remboursements (B)		Emplois nets (A-B)	
Filiales et autres entreprises liées		611,9		256,3		355,6		1 795,4		649,1		1 146,3	
AFL		52,0				52,0		452,0				452,0	
Groupe Action Logement		663,9	19,9%	256,3	15,2%	407,6	24,6%	2 247,4	20,6%	649,1	12,8%	1 598,3	27,5%
Autres participations		114,9		75,3		39,6		401,4		231,4		170,0	
Autres personnes morales		581,3		403,2		178,1		1 918,3		1 181,6		736,7	
Hors groupe Action Logement		696,2	20,8%	478,5	28,4%	217,7	13,1%	2 319,7	21,3%	1 413,0	27,8%	906,7	15,6%
Divers et financements non ventilés										65,7	1,3%	-65,7	-1,1%
Total Personnes Morales		1 360,1	40,7%	734,7	43,5%	625,4	37,7%	4 567,1	41,9%	2 127,8	41,9%	2 439,3	42,0%
Prêts accession directs		494,7		571,0		-76,3		1 654,4		1 646,1		8,3	
Prêts accession indirects				23,7		-23,7		0,0		48,5		-48,5	
Prêts travaux		89,3		249,7		-160,3		287,2		916,7		-629,5	
Prêts locatifs		106,6		107,1		-0,5		344,4		341,3		3,0	
Autres prêts		1,0		1,1		-0,1		3,1		3,9		-0,8	
Prêts		691,6	20,7%	952,6	56,5%	-261,0	-15,8%	2 289,1	21,0%	2 956,6	58,1%	-667,5	-11,5%
Subventions directes		117,9				117,9		353,7				353,7	
GURL, VISALE, APAGL		5,7				5,7		93,8				93,8	
Subventions		123,6	3,7%			123,6	7,5%	447,5	4,1%			447,5	7,7%
Total Personnes Physiques		815,2	24,4%	952,6	56,5%	-137,4	-8,3%	2 736,6	25,1%	2 956,6	58,1%	-220,0	-3,8%
PNRU		910,0				910,0		2 660,0				2 660,0	
ANAH/FNAL		250,0				250,0		900,0				900,0	
ANIL/ADIL		9,0				9,0		27,0				27,0	
Divers et financements non ventilés		0,0				0,0		0,0				0,0	
Total Politiques Publiques Nationales		1 169,0	35,0%			1 169,0	70,6%	3 587,0	32,9%			3 587,0	61,8%
Total lié aux interventions	(2)	3 344,3	100,0%	1 687,3	100,0%	1 657,0	100,0%	10 890,8	100,0%	5 084,5	100,0%	5 806,3	100,0%
Ressources d'emprunt	(3)	87,4		35,2		52,3		1 478,5		66,2		1 412,2	
Collecte	(4)	1 869,3		154,1		1 715,2		5 559,8		443,7		5 116,0	
Flux d'emplois et de ressources [4+3-2]	(5)	-1 387,6		1 498,1		110,5		-3 852,5		4 574,5		721,9	
Trésorerie calculée [5+1]	(6)					3 501,9						3 706,8	
Autres flux et décalages de trésorerie	(7)					-402,3						-607,1	
Trésorerie globale finale [7+6]	(8)					3 099,7						3 099,7	

Légende des couleurs :

Flux financier positif



Flux financier à l'équilibre



Flux financier négatif



Source : ANCOLS (recueil provisoire exercice 2016, recueils définitifs exercices 2015 et 2014), UESL (comptes annuels 2016)

Notes de lecture : Les « Filiales et autres entreprises liées » représentent les entreprises sur lesquelles les collecteurs exercent un contrôle exclusif direct ou indirect. Les « Autres participations » sont celles dans lesquelles les CIL détiennent une participation significative avec un contrôle conjoint ou une influence notable. Ces autres participations incluent également les participations avec une intention de détention durable et les participations dont la détention est indispensable à l'exercice de l'activité. Dans la présente note, on considère les « Autres participations » comme ne faisant pas partie du groupe Action Logement. En réalité, dans ces autres participations, il peut y avoir des entités pour lesquelles les détentions sont suffisamment significatives pour pouvoir les considérer comme faisant partie du groupe au sens du droit commun, mais les données disponibles ne permettent pas d'isoler ces détentions.

La collecte nette PEC (PEEC, PSEEC, PEAE) a vocation à être consommée au maximum pour financer les emplois. Les flux financiers expriment la différence entre les emplois (nouvelles interventions) et les ressources (retours et remboursements, la collecte nette et les cessions d'actifs). La collecte nette est égale à la collecte brute diminuée des remboursements reçus sous forme de prêts. Les ressources d'emprunt nettes désignent les ressources d'emprunt diminuées des remboursements. Les « retours et remboursements » sont constitués des retours de prêts et des cessions d'actifs. Lorsque les emplois sont supérieurs aux ressources, ces flux financiers sont positifs. Dans le cas contraire, ces flux financiers sont négatifs.

2.2 RESSOURCES PEC

Selon les articles L.313-3, R.313-29-1 et R.313-29-2 du CCH, les ressources de la PEEC et de la PSEEC sont issues :

- ▶ des versements reçus des assujettis, sous déduction des remboursements faits par les CIL au titre de la participation antérieurement perçue sous forme de prêts (collecte nette) ;
- ▶ des retours de prêts antérieurs consentis grâce aux ressources de la PEEC et de la PSEEC ;

- ▶ des emprunts de l'UESL ;
- ▶ de l'affectation de tout ou partie du résultat des collecteurs agréés.

Appréciées en termes de flux effectifs au niveau des collecteurs, les ressources se limitent en réalité :

- ▶ à la collecte nette reçue (obligatoire et volontaire) ;
- ▶ aux retours de prêts accordés aux personnes morales et physiques ;
- ▶ à la mobilisation des emprunts souscrits par l'UESL ;
- ▶ et aux produits des cessions d'actifs financés sur fonds P(S)EEC.

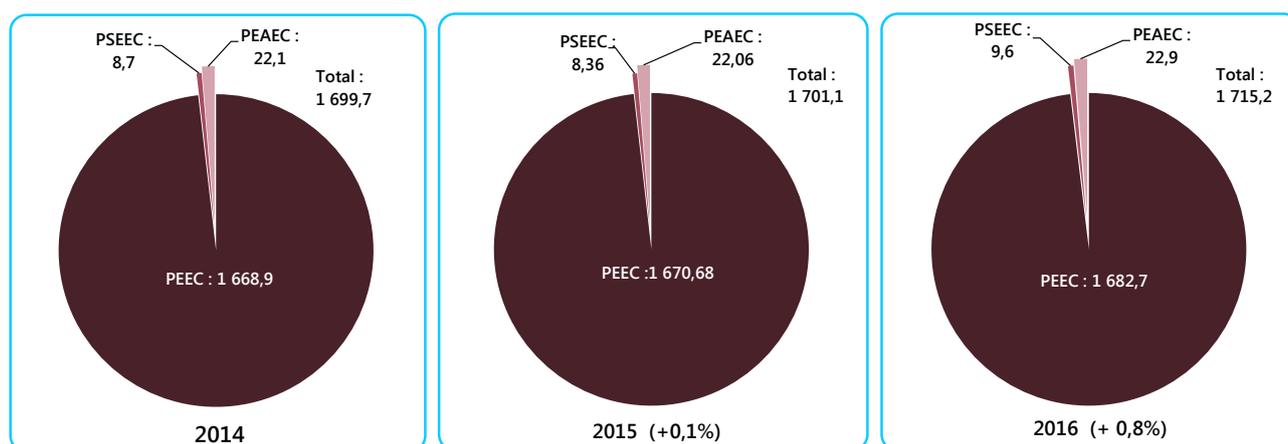
Les ressources de la PEAEC obéissent à des principes identiques à ceux déterminant les ressources de la PEEC.

Malgré une légère hausse de la collecte nette PEC de 0,8% pour atteindre 1 715,2 millions d'euros en 2016, les ressources globales de la PEC s'élèvent à 3 454,8 millions d'euros, soit 17,0% de moins qu'en 2015. La faible mobilisation de l'emprunt CDC par les CIL constitue l'une des principales causes de la diminution des ressources globales de la PEC, les ressources d'emprunt nettes passant de 714,5 millions d'euros en 2015 à 52,2 millions d'euros en 2016. **Les ressources hors emprunt sont excédentaires par rapport aux emplois en 2016.** Les retours de prêts et les cessions d'actifs baissent de 3,3% pour s'élever à 1 687,3 millions d'euros à fin 2016.

2.2.1 Collecte totale

La **collecte nette totale** PEC reçue correspond à l'ensemble des fonds reçus des employeurs sous forme de subventions et sous forme de prêts, sous déduction des remboursements faits aux employeurs des fonds antérieurement perçus sous forme de prêts. Ces fonds peuvent être reçus au titre de la PEEC, de la PSEEC ou de la PEAEC. Leur montant annuel global progresse de 0,8% entre 2015 et 2016 pour atteindre un montant de 1 715,2 millions d'euros au cours de l'exercice 2016, comme l'illustre le graphique ci-dessous.

Graphique 2 : Évolution entre 2014 et 2016 de la collecte nette totale

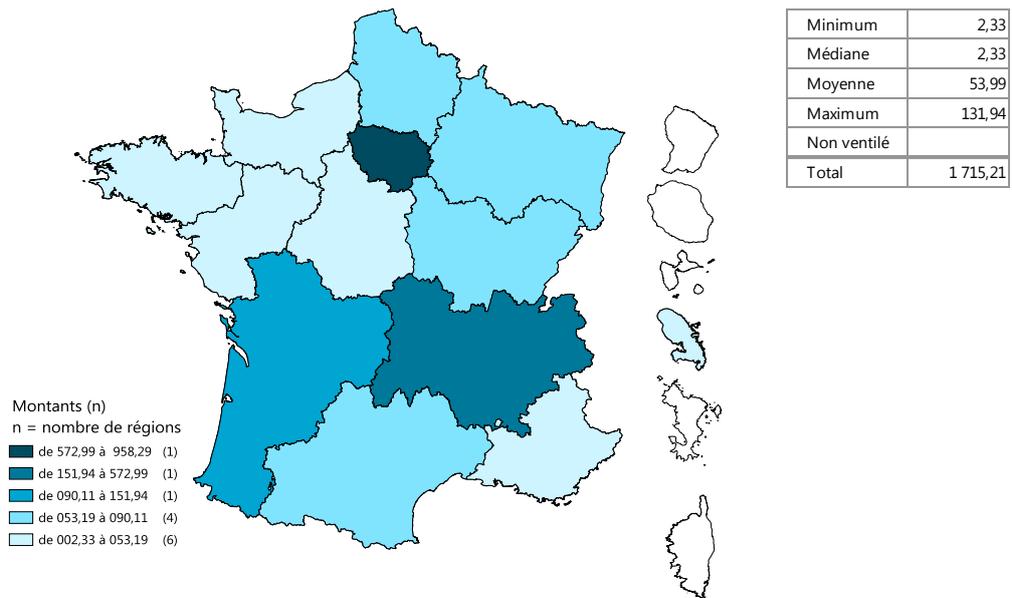


Source : ANCOLS (recueil provisoire exercice 2016, recueils définitifs exercices 2015 et 2014)

L'analyse de la dispersion géographique de la collecte en fonction de la localisation du siège des organismes collecteurs (Carte 1) montre une très forte concentration en Île-de-France.

Les données recueillies montrent en effet que plus de la moitié de la collecte nette totale (55,8%) est réalisée par des collecteurs dont le siège est en région Île-de-France.

Carte 1 : Répartition régionale en 2016 de la collecte nette totale selon le siège des CIL



Données en millions d'euros. Discrétisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses). Cette carte a été réalisée selon le découpage territorial applicable au 1^{er} janvier 2016.

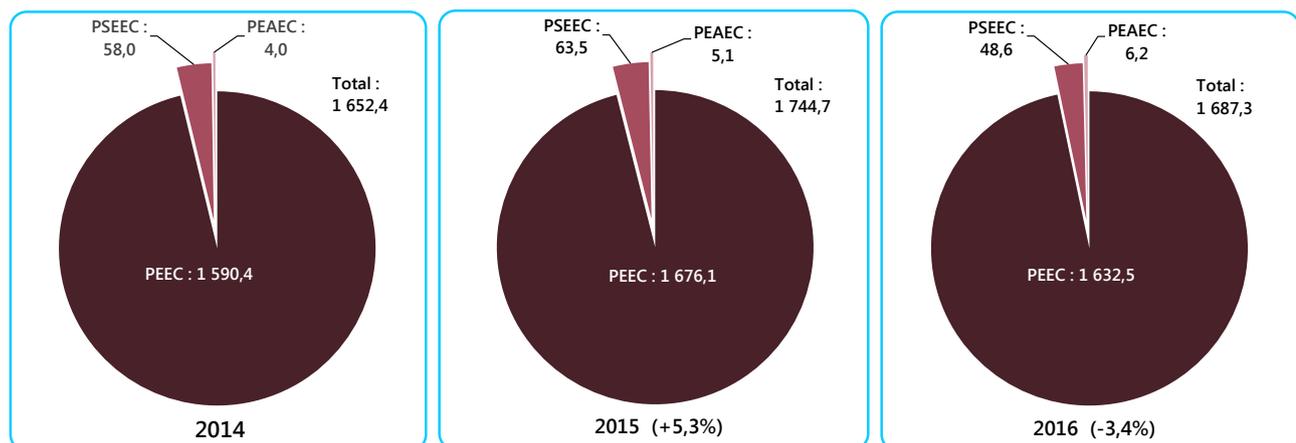
Source : ANCOLS (recueil provisoire exercice 2016)

2.2.2 Cessions d'actifs et retours de prêts

Les retours de prêts correspondent aux remboursements reçus par les collecteurs sur les prêts qu'ils ont antérieurement accordés. Avec les cessions d'actifs, ils forment des ressources endogènes pour les collecteurs.

Les **retours de prêts et cessions d'actifs** peuvent résulter d'emplois antérieurs au titre de la PEEC, de la PSEEC ou de la PEAC. Leur niveau annuel global s'élève à 1 687,3 millions d'euros au titre de l'exercice 2016, soit une diminution de 3,3% sur la période par rapport à 2015.

Graphique 3 : Évolution entre 2014 et 2016 des cessions d'actifs et retours de prêts



Source : ANCOLS (recueil provisoire exercice 2016, recueils définitifs exercices 2015 et 2014)

2.2.3 Ressources d'emprunt nettes

En application du cadre légal et réglementaire régissant leur activité, les CIL et l'UESL ne peuvent s'endetter que pour le financement des emplois de la PEEC, les ressources des emprunts ainsi contractés devant être intégrées dans les ressources de la PEEC en vertu de l'article L.313-3 du CCH.

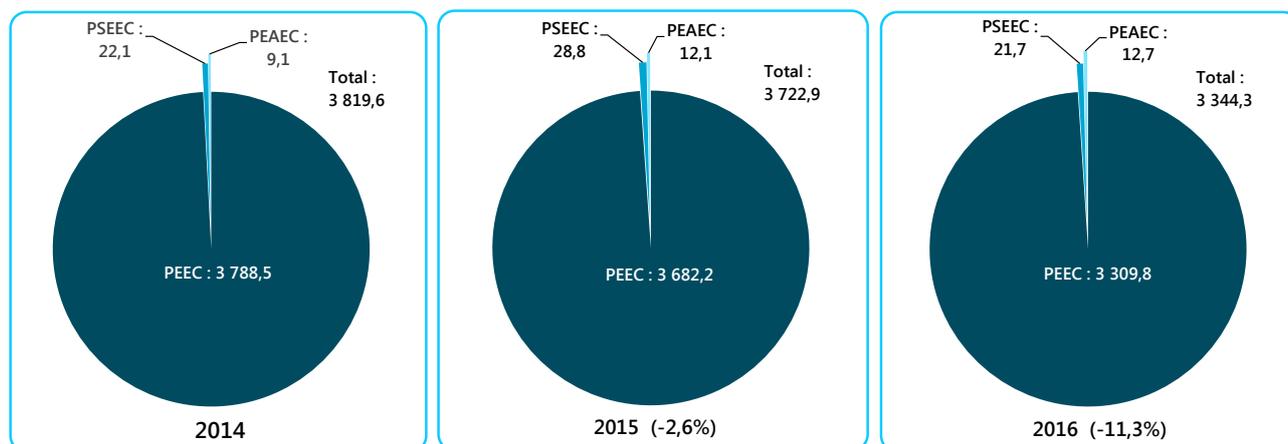
Sur la période analysée, seule une dette souscrite par l'UESL auprès de la CDC est active. Cet endettement résulte d'une convention entre l'UESL et la CDC prévoyant un emprunt de 3 milliards d'euros sur la période 2013-2017. Au titre de l'exercice 2016, le montant débloqué s'élève à 87,4 millions d'euros selon les données provisoires déclarées par les CIL. **Les ressources nettes issues de l'emprunt s'élèvent à 52,2 millions d'euros pour l'année 2016** selon les données provisoires contre 714,5 millions d'euros en 2015. Les CIL ont réduit fortement la mobilisation à l'emprunt CDC en recourant de manière plus importante à leur trésorerie, d'où une diminution des ressources d'emprunt nette. Le montant total des ressources d'emprunt nettes mobilisé sur la période de 2014 à 2016 atteint 1 412,2 millions d'euros.

2.3 EMPLOIS PEC

La loi du 25 mars 2009 et ses décrets d'application (décrets-emplois et décret-enveloppes) ont redéfini le périmètre d'intervention d'Action Logement. La loi ALUR a fait évoluer le mode de détermination des enveloppes ainsi que les modalités de mise en œuvre qui font désormais l'objet de conventions quinquennales entre l'État et l'UESL pour les emplois réalisés à partir de l'année 2015. Cette dernière constitue le premier exercice d'application de la première convention quinquennale couvrant la période 2015-2019.

L'exercice 2016 marque une baisse des emplois de la PEC par rapport à l'exercice 2015. **La contribution des CIL aux emplois de la PEC (PEEC, PSEEC et PEAEC) s'élève à 3 344,3 millions d'euros en 2016 contre 3 722,9 millions d'euros l'exercice précédent, soit une diminution de 11,3%.**

Graphique 4 : Évolution entre 2014 et 2016 des emplois



Source : ANCOLS (recueil provisoire exercice 2016, recueils définitifs exercices 2015 et 2014)

Concernant le cas particulier des emplois PEEC qui représentent la principale composante de l'activité des CIL, la **convention quinquennale 2015-2019, modifiée par l'avenant n° 1 du 21 juillet 2016**, a prévu pour l'exercice 2016 une **enveloppe minimale de 3 222 millions d'euros** et une **enveloppe maximale de 3 998 millions d'euros**. **Le niveau observé des emplois, qui s'établit à 3 344,3 millions d'euros d'après les données provisoires**, permet de déduire que **le niveau définitif des emplois devrait être à un niveau équidistant des limites maximale et minimale** définie par la convention, **mais avec des résultats variables selon les catégories d'emplois.**

2.4 TRÉSORERIE GLOBALE

La trésorerie globale des CIL s'élève à 2 690,7 millions d'euros (cf. Tableau 2, ci-après), soit une diminution de 8,6% par rapport à l'exercice 2015. Après neutralisation de la collecte de l'exercice, la trésorerie disponible

(trésorerie globale nette de la collecte) se réduit de 21,7% pour s'établir à 975,47 millions d'euros contre 1 246,50 millions d'euros en 2015.

En intégrant la trésorerie de l'UESL, la trésorerie globale du groupe Action Logement diminue de 8,6% par rapport à 2015 en s'établissant à 3 099,7 millions d'euros en 2016. Quant à la trésorerie globale du groupe Action Logement nette de la collecte, elle se réduit de 18,1% entre 2015 et 2016 pour atteindre un montant de 1 384,5 millions d'euros.

Sur la base des données provisoires, les CIL ont puisé dans leur trésorerie pour financer leurs emplois et ont peu mobilisé l'emprunt CDC. Les appels de fonds relatifs aux avances versées à l'ANRU et à l'ANAH en fin d'exercice ont également contribué à la diminution de la trésorerie constatée sur l'exercice.

Tableau 2 : Synthèse de la trésorerie de l'UESL et des CIL de 2014 à 2016

Données en millions d'euros

Rubriques	Exercice 2016				Exercice 2015			Variation 2016/2015	Exercice 2014
	UESL	CIL	TOTAL	%	UESL	CIL	TOTAL		
Valeurs Mobilières de Placement	139,13	785,07	924,20	29,8%	325,58	877,49	1 203,07		1 008,73
Disponibilités nettes	269,86	1 905,60	2 175,47	70,2%	118,86	2 069,48	2 188,34		2 138,33
Trésorerie globale (A)	408,99	2 690,68	3 099,67	100,0%	444,44	2 946,97	3 391,41	- 8,6%	3 147,06
Collecte totale PEEC		1 682,71	1 682,71	54,3%		1 670,68	1 670,68	+ 0,7%	1 668,85
Collecte totale PSEEC		9,62	9,62	0,3%		8,36	8,36		8,74
Collecte totale PEAEAC		22,88	22,88	0,7%		22,06	22,06	+ 3,7%	22,14
Collecte totale (B)		1 715,21	1 715,21	55,3%		1 701,09	1 701,09	+ 0,8%	1 699,73
Trésorerie globale nette de la collecte (A-B)	408,99	975,47	1 384,46	44,7%	444,44	1 245,89	1 690,33	- 18,1%	1 447,32

n.d. : non disponible

Source : ANCOLS (recueil provisoire exercice 2016, recueils définitifs exercices 2015 et 2014), UESL (comptes annuels 2016)

3 RESSOURCES ET EMPLOIS DE LA PEEC

3.1 SYNOPSIS DES RESSOURCES ET EMPLOIS PEEC

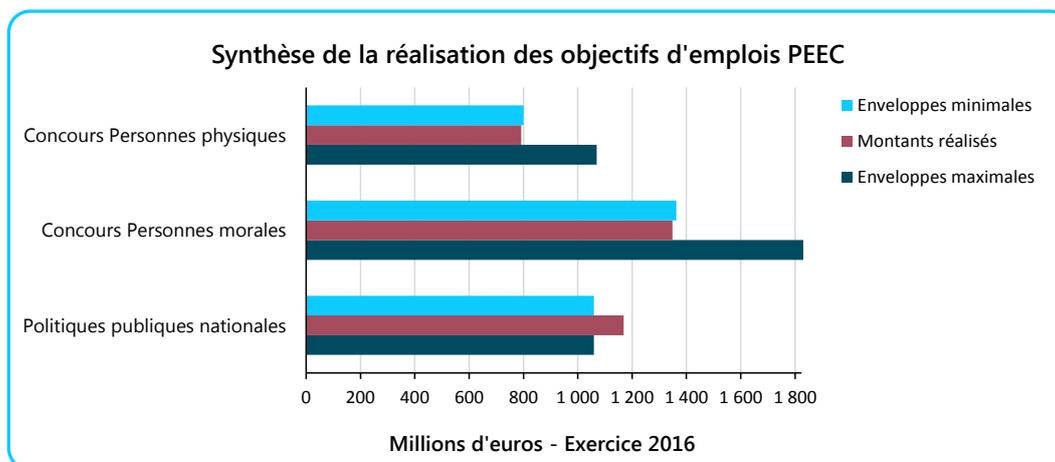
Les articles L.313-3 et R.313-12 à R.313-20-3 du Code de la construction et de l'habitation (CCH) définissent les règles d'utilisation des fonds issus de la PEEC. En application de ces dispositions, les enveloppes allouées aux différentes catégories d'emplois et leurs modalités de mise en œuvre font l'objet de conventions quinquennales entre l'État et l'UESL pour les emplois réalisés à partir de l'année 2015. Ainsi, les objectifs d'emplois de la période 2015-2019 ont été définis dans la convention du 2 décembre 2014, qui a été modifiée par l'avenant n°1 du 21 juillet 2016. La vision synoptique des emplois nets observés pour les fonds PEEC est présentée dans le Tableau 3. L'analyse qui ressort de la **vision synoptique des emplois nets observés pour l'ensemble des fonds peut être transposée au niveau de la PEEC** étant donné que la PEEC représente la quasi-totalité de ces fonds (cf. Tableau 3).

Le total des emplois PEEC s'élève à 3 309,8 millions d'euros sur l'exercice 2016. Comme l'illustre le graphique 5, les montants réalisés sont proches des enveloppes minimales prévues par la convention quinquennale 2015-2019 pour les concours accordés aux personnes physiques (792,2 millions d'euros) et aux personnes morales (1 348,6 millions d'euros). Le financement des politiques publiques nationales (1 169,0 millions d'euros) est quant à lui supérieur par rapport aux niveaux attendus³, car des avances ont

³ La présente note expose une analyse globale du niveau de réalisation des objectifs d'emplois. Toutefois, une analyse plus détaillée figure en Annexe de ce document (voir page 25).

été versées au titre de l'exercice 2017, notamment à l'ANRU pour 60 millions d'euros et à l'ANAH pour 50 millions d'euros, comme prévu par l'avenant à la convention quinquennale du 21 juillet 2016.

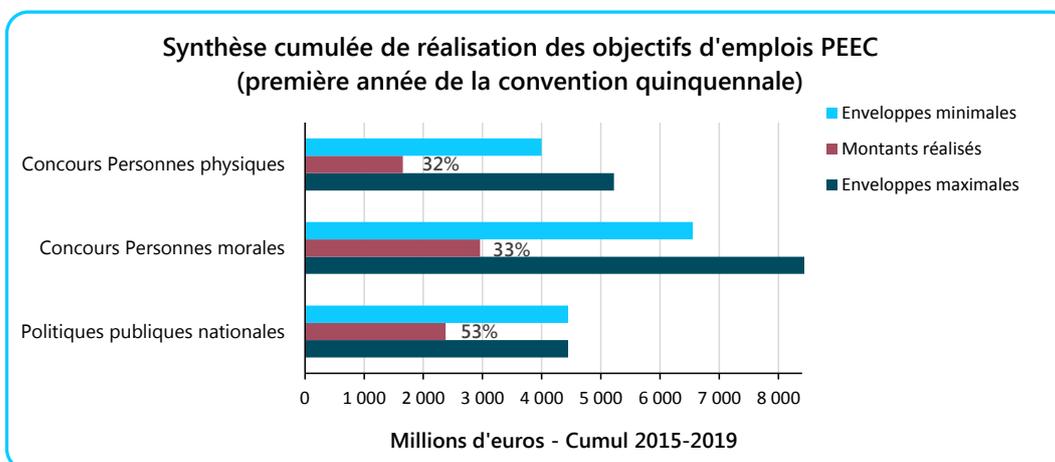
Graphique 5 : Niveaux d'atteinte des objectifs d'emplois PEEC pour l'exercice 2016



Source : ANCOLS (recueil provisoire exercice 2016, recueils définitifs exercices 2015 et 2014), UESL (comptes annuels 2016)

Le Graphique 6 présente la synthèse cumulée de la réalisation des objectifs d'emplois pour la période 2015-2019, sachant que l'exercice 2016 est le second de cette période. **Les concours aux personnes morales et aux personnes physiques réalisés sur 2016 représentent respectivement 33% et 32% de l'enveloppe maximale déterminée par la convention quinquennale pour la période 2015-2019. Le financement des politiques publiques nationales atteint 53% du montant maximal de l'enveloppe qui lui est dédiée pour la même période.**

Graphique 6 : Niveaux d'atteinte des objectifs d'emplois PEEC pour la période 2015-2019



Source : ANCOLS (recueil provisoire exercice 2016, recueils définitifs exercices 2015 et 2014), UESL (comptes annuels 2016)

Comme le montre le Tableau 3 en page 10, les **financements accordés aux personnes morales** génèrent pour Action Logement une **contribution nette de 626,2 millions d'euros sur l'exercice 2016, dont 411,7 millions d'euros au profit du groupe Action Logement** et 214,6 millions d'euros au bénéfice d'entités hors groupe Action Logement. Sur la **période cumulée 2014-2016, les concours nets aux personnes morales s'élèvent à 2,4 milliards d'euros, soit 41,6% du total des contributions nettes d'Action Logement, dont 27,2% pour des entités internes au groupe Action Logement.**

Il ressort également de la lecture de ce tableau que sur l'exercice 2016, les **financements des personnes physiques** génèrent globalement un **flux net négatif de 117,9 millions d'euros** s'expliquant par :

► un flux net négatif de 240,8 millions d'euros sur les prêts ;

► et un flux net positif de 122,8 millions d'euros sur les subventions.

L'exercice 2016 poursuit la tendance observée lors des exercices précédents avec un renforcement de l'action par Action Logement en direction des personnes morales et une réduction du soutien aux personnes physiques. Un rééquilibrage s'est opéré entre les financements des personnes morales groupe et les entités hors groupe Action Logement, puisque les entités hors groupe ont bénéficié d'un financement plus important que les entités du groupe. Dans le prochain Rapport annuel statistique et financier à paraître au quatrième trimestre 2017, les financements intragroupes et hors groupe feront l'objet d'une analyse comparative afin d'établir si les différences observées s'expliquent par des facteurs objectifs en termes notamment de dynamisme de la politique d'investissement des entités financées.

Tableau 3 : Vision synoptique des flux financiers nets observés au titre de la PEEC

Données en millions d'euros

	Exercice 2016						Cumul 2014 - 2016					
	Nouvelles interventions (A)		Retours et remboursements (B)		Emplois nets (A-B)		Nouvelles interventions (A)		Retours et remboursements (B)		Emplois nets (A-B)	
Filiales et autres entreprises liées	604,9		245,2		359,7		1 760,7		611,5		1 149,2	
AFL	52,0				52,0		452,0				452,0	
Groupe Action Logement	656,9	19,8%	245,2	15,0%	411,7	24,5%	2 212,7	20,5%	611,5	12,5%	1 601,3	27,2%
Autres participations	114,9		74,8		40,1		401,3		227,4		174,0	
Autres personnes morales	576,8		402,4		174,5		1 913,5		1 178,9		734,7	
Hors groupe Action Logement	691,8	20,9%	477,2	29,2%	214,6	12,8%	2 314,9	21,5%	1 406,2	28,7%	908,7	15,4%
Divers et financements non ventilés									65,7	1,3%	-65,7	-1,1%
Total Personnes Morales	1 348,6	40,7%	722,4	44,3%	626,2	37,3%	4 527,6	42,0%	2 083,4	42,5%	2 444,2	41,6%
Prêts accession directs	477,2		533,8		-56,6		1 604,4		1 517,2		87,2	
Prêts accession indirects			23,7		-23,7		0,0		48,5		-48,5	
Prêts travaux	84,7		244,4		-159,8		268,8		904,8		-636,0	
Prêts locatifs	106,5		107,0		-0,5		344,1		341,1		2,9	
Autres prêts	1,0		1,1		-0,1		3,1		3,9		-0,8	
Prêts	669,3	20,2%	910,1	55,7%	-240,8	-14,4%	2 220,4	20,6%	2 815,6	57,5%	-595,2	-10,1%
Subventions directes	117,2				117,2		351,7				351,7	
GURL, VISALE, APAGL	5,7				5,7		93,8				93,8	
Subventions	122,8	3,7%			122,8	7,3%	445,5	4,1%			445,5	7,6%
Total Personnes Physiques	792,2	23,9%	910,1	55,7%	-117,9	-7,0%	2 665,9	24,7%	2 815,6	57,5%	-149,7	-2,5%
PNRU	910,0				910,0		2 660,0				2 660,0	
ANAH/FNAL	250,0				250,0		900,0				900,0	
ANIL/ADIL	9,0				9,0		27,0				27,0	
Divers et financements non ventilés	0,0				0,0		0,0				0,0	
Total Politiques Publiques Nationales	1 169,0	35,3%			1 169,0	69,7%	3 587,0	33,3%			3 587,0	61,0%
Total lié aux interventions	3 309,8	100,0%	1 632,5	100,0%	1 677,3	100,0%	10 780,5	100,0%	4 899,0	100,0%	5 881,5	100,0%
Ressources d'emprunt	87,4		35,2		52,3		1 478,5		66,2		1 412,2	
Collecte	1 833,1		150,3		1 682,7		5 455,8		433,6		5 022,2	
Flux d'emplois et de ressources [3+2-1]	-1 389,3		1 447,0		57,6		-3 846,2		4 399,2		553,0	

Légende des couleurs :

Flux financier positif ■
 Flux financier à l'équilibre ■
 Flux financier négatif ■

Source : ANCOLS (recueil provisoire exercice 2016, recueils définitifs exercices 2015 et 2014), UESL (comptes annuels 2016)

Notes de lecture : Les « Filiales et autres entreprises liées » représentent les entreprises sur lesquelles les collecteurs exercent un contrôle exclusif direct ou indirect. Les « Autres participations » sont celles dans lesquelles les CIL détiennent une participation significative avec un contrôle conjoint ou une influence notable. Ces autres participations incluent également les participations avec une intention de détention durable et les participations dont la détention est indispensable à l'exercice de l'activité. Dans la présente note, on considère les « Autres participations » comme ne faisant pas partie du groupe Action Logement. En réalité, dans ces autres participations, il peut y avoir des entités pour lesquelles les détentions sont suffisamment significatives pour pouvoir les considérer comme faisant partie du groupe au sens du droit commun, mais les données disponibles ne permettent pas d'isoler ces détentions.

3.2 COLLECTE PEEC

Selon les données recueillies par l'Agence, la PEEC nette reçue est de 1 682,7 millions d'euros en 2016, soit une hausse de 0,7% par rapport à 2015 (voir Tableau 4).

Tableau 4 : PEEC nette reçue de 2014 à 2016

Données en millions d'euros

Rubriques	Exercice 2016		Exercice 2015		Variation 2016/2015	Exercice 2014	
	Montant	%	Montant	%		Montant	%
Participation obligatoire subventions	1 395,67	82,9%	1 378,18	82,5%	+ 1,3%	1 362,45	81,6%
Compensation 10/20	133,30	7,9%	133,30	8,0%	+ 0,0%	133,30	8,0%
Reversement 2/3 HLM	0,17	0,0%	1,74	0,1%	- 90,1%	2,67	0,2%
Participation obligatoire nette sous forme de prêts	153,58	9,1%	157,46	9,4%	- 2,5%	170,44	10,2%
Collecte totale nette PEEC	1 682,71	100,0%	1 670,68	100,0%	+ 0,7%	1 668,85	100,0%
Collecte totale PEEC sous forme de subventions	1 529,14	90,9%	1 513,22	90,6%	+ 1,1%	1 498,41	89,8%
Collecte totale nette PEEC sous forme de prêts	153,58	9,1%	157,46	9,4%	- 2,5%	170,44	10,2%

Source : ANCOLS (recueil provisoire exercice 2016, recueils définitifs exercices 2015 et 2014)

La collecte reçue sous forme de subventions constitue une ressource définitivement acquise pour « Action Logement » et représente 90,9% de l'ensemble de la collecte en 2016. La participation obligatoire sous forme de subvention est la principale composante de la collecte et s'élève à 1 395,7 millions d'euros (soit 82,9% de la collecte en 2016). La compensation reçue de l'État pour le passage de 10 à 20 salariés du seuil d'assujettissement à la PEEC représente 7,9% de la collecte totale en 2016. La loi de Finances 2017 a supprimé la compensation et l'exercice 2016 est le dernier exercice pour lequel Action Logement bénéficie de cette ressource. Le reversement des 2/3 de la collecte reçue par les organismes HLM correspond principalement à des décalages de reversement étant donné que les organismes HLM ont perdu leur agrément à collecter au 1^{er} janvier 2015.

Quant à la PEEC reçue sous forme de prêts, elle constitue de par sa nature une ressource temporaire pour « Action Logement ». Elle s'élève à 154 millions d'euros en montant net (303,9 millions d'euros de collecte brute et 150,3 millions d'euros de remboursements), soit une diminution de 2,5% par rapport à 2015.

3.3 CESSIONS D'ACTIFS ET RETOURS DE PRETS PEEC

Les cessions d'actifs (en valeur de sortie) et retours de prêts accordés aux personnes morales atteignent 722,4 millions d'euros en 2016 (cf. Tableau 5), en hausse de 1,8%. Ils représentent 44,3% du total des ressources issues des cessions et retours de prêts, dont :

- ▶ 29,2% au titre d'actifs et créances détenus sur des entités hors groupe ;
- ▶ et 15,0% au titre d'actifs et créances détenus sur des entités appartenant au groupe Action Logement.

Les retours de prêts accordés aux personnes physiques s'élèvent à 910,1 millions en 2016 (cf. Tableau 5), soit une baisse de 5,8% par rapport à 2015. Ils représentent 55,7% du total des ressources endogènes d'Action Logement. Par nature, leur ventilation montre une prédominance des retours de prêts accession directs (32,7%). Les deux autres catégories significatives sont les retours de prêts travaux (15,0%) et les retours de prêts locatifs (6,6%) qui correspondent aux remboursements générés par les avances et les mises en jeu LOCA-PASS. Les prêts accession indirects (PASS-FONCIER en bail à construction portés par une structure intermédiaire, par opposition aux prêts accession directs constitués des prêts accession classiques et du PASS-FONCIER en prêt avec différé) sont en phase de différé d'amortissement et aucun remboursement significatif ne devrait intervenir avant une dizaine d'années.

Tableau 5 : Cessions d'actifs et retours de prêts PEEC accordés aux personnes morales et aux personnes physiques de 2014 à 2016

Données en millions d'euros

Rubriques	Exercice 2016		Exercice 2015		Variation 2016/2015	Exercice 2014	
	Montant	%	Montant	%		Montant	%
Prêts	245,19	15,0%	183,91	11,0%	+ 33,3%	182,37	11,5%
Titres							
Filiales et autres entreprises liées	245,19	15,0%	183,91	11,0%	+ 33,3%	182,37	11,5%
Prêts							
Titres							
AFL							
Groupe Action Logement	245,19	15,0%	183,91	11,0%	+ 33,3%	182,37	11,5%
Prêts	74,83	4,6%	78,52	4,7%	- 4,7%	74,00	4,7%
Titres							
Autres participations	74,83	4,6%	78,52	4,7%	- 4,7%	74,00	4,7%
Prêts	402,37	24,6%	406,31	24,2%	- 1,0%	370,18	23,3%
Titres							
Autres personnes morales	402,37	24,6%	406,31	24,2%	- 1,0%	370,18	23,3%
Hors groupe Action Logement	477,20	29,2%	484,83	28,9%	- 1,6%	444,19	27,9%
Divers non ventilés			41,20	2,5%		24,51	0,6%
Total Personnes morales	722,39	44,3%	709,95	42,4%	+ 1,8%	651,06	40,9%
Prêts accession directs	533,83	32,7%	532,32	31,8%	+ 0,3%	451,07	28,4%
Prêts accession indirects	23,67	1,4%	16,37	1,0%	+ 44,6%	8,47	0,5%
Prêts travaux	244,43	15,0%	303,11	18,1%	- 19,4%	357,25	22,5%
Prêts locatifs	107,01	6,6%	113,22	6,8%	- 5,5%	120,92	7,6%
Autres prêts	1,14	0,1%	1,17	0,1%	- 2,3%	1,63	0,1%
Total Personnes physiques	910,09	55,7%	966,18	57,6%	- 5,8%	939,34	59,1%
(1) Dont Mandats de gestion	1,41	0,1%	1,54	0,1%	- 8,5%	1,76	0,1%
Total PEEC	1 632,47	100,0%	1 676,13	100,0%	- 2,6%	1 590,40	100,0%

Source : ANCOLS (recueil provisoire exercice 2016, recueils définitifs exercices 2015 et 2014)

Note de lecture : Les produits de cessions d'actifs ne sont pas des données demandées par l'Agence lors de phase provisoire. Au titre de l'exercice 2015, les produits de cessions d'actifs ont représenté un montant de 39,67 millions sur un total de 41,6 millions de produits non ventilés.

3.4 FINANCEMENTS PEEC : PERSONNES MORALES

Les concours directs⁴ des CIL aux personnes morales se réduisent de 16,4% par rapport à 2015 et s'élèvent à 1 348,6 million d'euros en 2016. (cf. Tableau 6). Ce montant observé en 2016 pour les emplois PEEC est légèrement inférieur à 14,4 millions d'euros à l'enveloppe minimale prévue par la convention quinquennale. Contrairement à l'exercice 2015, les emplois directs réalisés au bénéfice des personnes morales en 2016 vers le groupe Action Logement ne sont plus majoritaires et passent de 50,8% à 48,7% en 2016 (dont 27,2% en prêts, 19,7% en souscriptions de titres et 1,8% en subventions) au profit du hors groupe Action Logement pour 51,3% (48,5% en prêts, 2,7% en subventions et 0,2% en souscriptions de titres).

Au titre de l'exercice 2016, le montant des subventions accordées à l'AFL s'élève à 52,02 millions d'euros conformément à l'avenant du 21 juillet 2016 de la convention quinquennale.

L'évolution de la répartition des emplois par nature au profit des prêts et des souscriptions de titres est la suivante :

⁴ Les concours analysés ici sont dits directs par opposition aux versements faits à des organismes et programmes nationaux qui sont des financements indirects pour les personnes morales constructeurs et bailleurs.

- ▶ 75,8% de prêts en 2016 (dont 27,2% intragroupe Action Logement et 48,5% hors groupe Action Logement) contre 75,5% en 2015 (dont 34,2% intragroupe Action Logement et 41,3% hors groupe Action Logement) ;
- ▶ 19,9% de souscriptions de titres en 2016 (dont 19,7% intragroupe Action Logement et 0,2% hors groupe Action Logement) contre 13,7% en 2015 (dont 13,4% intragroupe Action Logement et 0,3% hors groupe Action Logement) ;
- ▶ 4,3% de subventions et opérations assimilées en 2016 (dont 1,8% intragroupe Action Logement et 2,6% hors groupe Action Logement) contre 10,9% de subventions et opérations assimilées en 2015 (dont 3,2% intragroupe Action Logement et 7,8% hors groupe Action Logement).

La convention quinquennale 2015-2019 a prévu une enveloppe globale minimale de 1 363 millions d'euros et une enveloppe maximale de 1 869 millions d'euros pour 2016 concernant les concours aux personnes morales.

Tableau 6 : Financements PEEC accordés aux personnes morales de 2014 à 2016

Données en millions d'euros

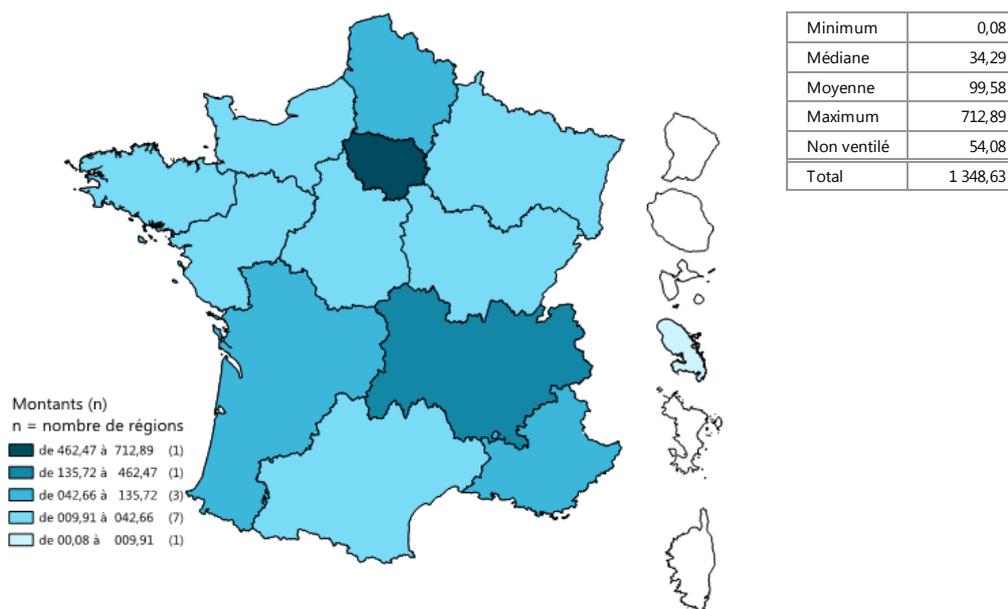
Rubriques	Exercice 2016		Exercice 2015		Variation 2016/2015	Exercice 2014	
	Montant	%	Montant	%		Montant	%
Prêts	315,05	23,4%	351,02	21,8%	- 10,2%	292,12	18,6%
Titres	265,69	19,7%	216,13	13,4%	+ 22,9%	193,02	12,3%
Subventions	24,13	1,8%	51,54	3,2%	- 53,2%	52,03	3,3%
Filiales et autres entreprises liées (I)	604,86	44,8%	618,68	38,4%	- 2,2%	537,17	34,3%
Prêts							
Titres							
Subventions	52,02	3,9%	200,00	12,4%	- 74,0%	200,00	12,8%
AFL (II)	52,02	0,04	200,00	12,4%	- 74,0%	200,00	12,8%
Groupe Action Logement (III)=(I+II)	656,88	48,7%	818,68	50,8%	- 19,8%	737,17	47,1%
Prêts	108,38	8,0%	130,64	8,1%	- 17,0%	99,16	6,3%
Titres							
Subventions	6,54	0,5%	26,65	1,7%	- 75,4%	29,96	1,9%
Autres participations (IV)	114,92	8,5%	157,29	9,8%	- 26,9%	129,13	8,2%
Prêts	546,19	40,5%	534,11	33,1%	+ 2,3%	544,43	34,8%
Titres	2,70	0,2%	4,68	0,3%	- 42,3%	2,36	0,2%
Subventions	27,94	2,1%	97,80	6,1%	- 71,4%	153,32	9,8%
Autres personnes morales (V)	576,83	42,8%	636,59	39,5%	- 9,4%	700,11	44,7%
Hors groupe Action Logement (VI)=(IV+V)	691,76	51,3%	793,88	49,2%	- 12,9%	829,24	52,9%
Concours Personnes morales PEEC (III+VI)	1 348,63	100,0%	1 612,56	100,0%	- 16,4%	1 566,40	100,0%

Source : ANCOLS (recueil provisoire exercice 2016, recueils définitifs exercices 2015 et 2014)

Notes de lecture : Dans la présente note, les titres de participations ont été systématiquement considérés comme désignant des filiales et autres entreprises liées, les autres formes de participation comme désignant des autres participations et les titres immobilisés comme désignant des autres personnes morales. Les autres personnes morales représentent les entités dans lesquelles les collecteurs ne détiennent aucune participation ou détiennent des participations non significatives sans intention d'agir sur la gestion.

La Carte 2 ci-dessous présente la répartition des financements accordés aux personnes morales selon la région du siège des collecteurs. L'analyse de cette carte montre que les collecteurs domiciliés en Île-de-France constituent les principaux financeurs avec une quote-part de 55,1%. La seule autre région qui se détache est la région Auvergne-Rhône-Alpes avec 16,4% du total des investissements, aucune autre région n'atteignant le seuil de 5%.

Carte 2 : Répartition régionale des financements PEEC accordés aux personnes morales selon le siège des collecteurs (hors AFL et ADOMA)



Données en millions d'euros. Discretisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses). Cette carte a été réalisée selon le découpage territorial applicable au 1^{er} janvier 2016. La partie non ventilée comprend le financement versé à l'AFL pour 52,02 millions et les souscriptions de titres ADOMA pour 2,06 millions d'euros.

Source : ANCOLS (recueil provisoire exercice 2016)

3.5 FINANCEMENTS PEEC : PERSONNES PHYSIQUES

Les concours aux personnes physiques diminuent de 8,0% par rapport à 2015 et s'élèvent à 792,2 millions d'euros en 2016 (cf. Tableau 7). Ce montant observé dépasse le montant des enveloppes minimales fixées par la convention quinquennale.

La convention 2015-2019 a prévu une enveloppe globale minimale de 800 millions d'euros et une enveloppe globale maximale de 1 070 millions d'euros pour 2016 pour les concours aux personnes physiques.

Sur la base des données provisoires, 477,2 millions d'euros de prêts accession ont été accordés en 2016 et 84,6 millions d'euros de prêts travaux, soit un total de 561,8 millions d'euros. Ce montant correspond à 70,9% des concours accordés aux personnes physiques en 2016. Les prêts locatifs représentent 13,4% du total des emplois destinés aux personnes physiques en 2016 et correspondent aux financements LOCA-PASS, avances et mises en jeu des garanties de loyer. Ils s'élèvent en 2016 à 106,5 millions d'euros, soit un montant inférieur de 4,4% à celui de 111,4 millions d'euros observé en 2015.

Depuis janvier 2016, le dispositif VISALE (Visa pour le Logement et l'Emploi) a remplacé la GRL (Garantie des risques locatifs) et les prêts locatifs diminuent sur la période 2014-2016 et passent de 126,2 millions en 2014 à 106,5 millions d'euros en 2016. Les prêts locatifs se réduisent et correspondent désormais uniquement à l'avance LOCA-PASS (prêt consenti à taux nul pour financer l'accès au logement locatif) et aux décaissements consécutifs aux garanties de loyers accordées avant la GRL ou relatives à des logements appartenant à des personnes morales et faisant l'objet d'une convention au titre de l'article L.351-2 du CCH (APL) ou d'une convention signée avec l'ANAH depuis le 1^{er} janvier 2010.

Les prêts travaux s'élèvent à 84,6 millions d'euros en 2016 contre 80,4 millions d'euros en 2015 et constituent le troisième type de financement aux personnes physiques. Les prêts accession indirects qui

correspondent au PASS-FONCIER sous forme de bail à construction présentent un flux annuel nul depuis l'exercice 2014 car le dispositif du PASS FONCIER a pris fin depuis 2011.

Les subventions directes accordées aux personnes physiques comprennent principalement les concours MOBILI-PASS et MOBILI-JEUNE et des aides assimilées à des subventions, elles augmentent de 0,5% entre 2015 et 2016 pour s'établir à 83,1 millions d'euros.

Le financement GURL-VISALE-APAGL s'élève à 5,7 millions d'euros au titre de l'exercice 2016 sur la base des données provisoires contre 24,3 millions d'euros en 2015, soit une baisse de 76,5% sur la période.

Tableau 7 : Financements PEEC accordés aux personnes physiques de 2014 à 2016

Données en millions d'euros

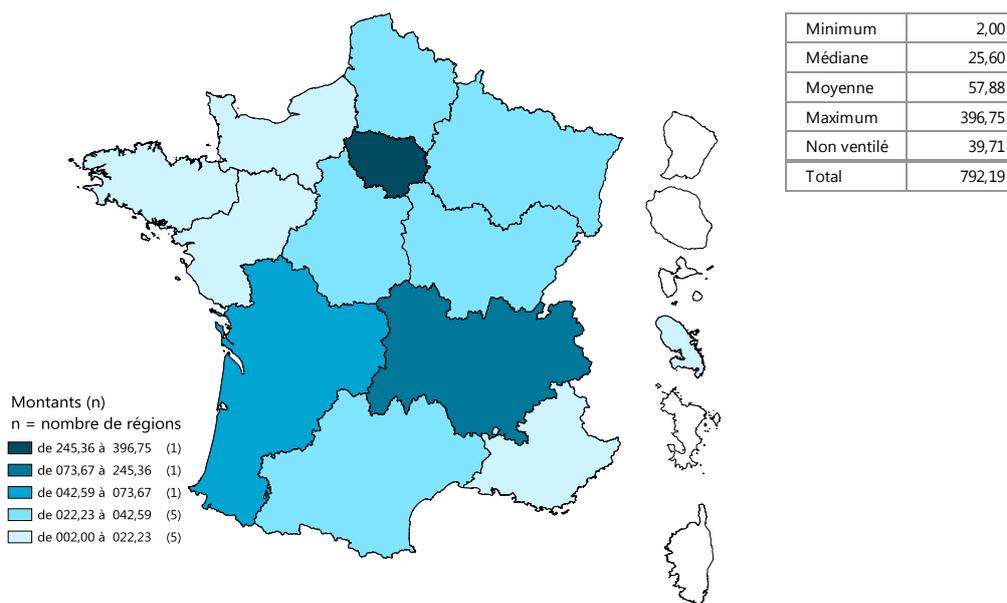
Rubriques	Exercice 2016		Exercice 2015		Variation 2016/2015	Exercice 2014	
	Montant	%	Montant	%		Montant	%
Prêts accession directs	477,19	60,2%	522,89	60,8%	- 8,7%	604,32	59,7%
Prêts accession indirects			0,00	0,0%	- 100,0%	0,03	0,0%
Prêts travaux	84,65	10,7%	80,37	9,3%	+ 5,3%	103,78	10,2%
Prêts locatifs	106,48	13,4%	111,41	12,9%	- 4,4%	126,16	12,5%
Autres prêts	1,01	0,1%	0,82	0,1%	+ 23,5%	1,28	0,1%
Prêts Personnes physiques (I)	669,34	84,5%	715,49	83,1%	- 6,5%	835,57	82,5%
Personnes physiques bénéficiaires	83,14	10,5%	82,76	9,6%	+ 0,5%	72,74	7,2%
Aides assimilées à des subventions	34,02	4,3%	38,14	4,4%	- 10,8%	40,93	4,0%
GURL, VISALE, APAGL	5,69	0,7%	24,25	2,8%	- 76,5%	63,82	6,3%
Subventions Personnes physiques (II)	122,85	15,5%	145,14	16,9%	- 15,4%	177,49	17,5%
Financements Personnes physiques PEEC (I+II)	792,19	100,0%	860,63	100,0%	- 8,0%	1 013,06	100,0%

Source : ANCOLS (recueil provisoire exercice 2016, recueils définitifs exercices 2015 et 2014)

Note de lecture : Les aides assimilées à des subventions sont constituées des créances transformées en subventions et des créances irrécouvrables imputées sur les ressources de la participation à l'effort construction.

Comme le montre la Carte 3 (page suivante), les collecteurs domiciliés en Île-de-France constituent les principaux financeurs avec une quote-part de 52,70% en 2016. La deuxième région est la région Auvergne-Rhône-Alpes avec 12,5% du total des concours, suivie par un groupe de six régions parmi lesquelles la Nouvelle Aquitaine se détache avec 7,1% des financements, aucune autre région n'atteignant le seuil de 5%.

Carte 3 : Répartition régionale des financements PEEC accordés aux personnes physiques selon le siège des collecteurs (hors GURL, VISALE, APAGL)



Données en millions d'euros. Discrétisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses). Cette carte a été réalisée selon le découpage territorial applicable au 1^{er} janvier 2016. Sur un financement total de 792,2 millions d'euros, les données de ventilation selon la domiciliation des collecteurs ne sont pas disponibles pour 39,7 millions d'euros. Ces données correspondent au financement de l'APAGL, la GURL et VISALE pour 5,7 millions et les aides assimilées aux subventions pour 34,0 millions d'euros. Les régions où ne siège aucun collecteur sont représentées par un fond blanc.

Source : ANCOLS (recueil provisoire exercice 2016)

3.6 CONTRIBUTIONS AUX POLITIQUES PUBLIQUES

Les politiques publiques nationales correspondent aux financements accordés à l'ANRU, au FNAL, à l'ANAH ainsi qu'aux ANIL et ADIL. Le détail de ces financements figure dans le Tableau 8 ci-après.

Selon les données qui nous ont été transmises par l'UESL, les financements accordés par « Action Logement » au titre des opérations rentrant dans le cadre des politiques publiques nationales s'élèvent à 1 169,0 millions d'euros en 2016, ce montant est en baisse par rapport à 2015 et 2014. Action Logement finance en 2016 la rénovation urbaine pour 910 millions d'euros (contre 850 millions d'euros en 2015 et 900 millions d'euros en 2014), le FNAL pour 100 millions d'euros contre 300 millions d'euros en 2015 et l'ANAH pour 150 millions d'euros contre 50 millions d'euros en 2015.

Tableau 8 : Financement des politiques publiques nationales

Données en millions d'euros

Rubriques	Exercice 2016		Exercice 2015		Variation 2016/2015	Exercice 2014	
	Montant	%	Montant	%		Montant	%
PNRU	910,00	77,8%	850,00	70,3%	+ 7,1%	900,00	74,4%
ANAH	150,00	12,8%	50,00	4,1%	+ 200,0%		
FNAL	100,00	8,6%	300,00	24,8%	- 66,7%	300,00	24,8%
ANIL/ADIL	9,00	0,8%	9,00	0,7%		9,00	0,7%
Divers non ventilés	0,00	0,0%	0,01	0,0%	- 81,1%	0,02	0,0%
Financements Politiques publiques nationales	1 169,00	100,0%	1 209,01	100,0%	- 3,3%	1 209,02	100,0%

Source : UESL (comptes annuels 2016)

4 RESSOURCES ET EMPLOIS DE LA PSEEC

4.1 SYNOPSIS DES RESSOURCES ET EMPLOIS PSEEC

Les articles R.313-29-2 et R.313-29-3 du CCH définissent les règles d'utilisation des fonds issus de la PSEEC (Participation Supplémentaire des Employeurs à l'Effort de Construction). Sur la période 2014-2016, l'analyse de la **vision synoptique des flux nets observés pour les fonds PSEEC** (cf. Tableau 9, ci-après) révèle les principaux constats suivants :

- ▶ les nouvelles interventions sur fonds PSEEC de l'exercice 2016 au profit des personnes morales, soit 49,4% du total des interventions PSEEC, bénéficient aux entités du groupe Action Logement pour plus des deux tiers. Sur la période 2014-2016, les emplois nets au bénéfice des personnes morales (y compris les entités hors groupe) sont négatifs et s'élèvent à 5,6 millions d'euros ;
- ▶ **le financement des personnes physiques représente 50,6% du total des nouvelles interventions réalisées en 2016 sur fonds PSEEC.** À l'instar des flux nets financiers vis-à-vis des personnes morales, les données montrent que **les concours nets au bénéfice des personnes physiques sont négatifs sur la période 2014-2016 pour 93 millions d'euros, ce qui contribue au renforcement des réserves de fonds PSEEC de la période.**

4.2 COLLECTE PSEEC

La collecte nette totale s'élève à 9,6 millions d'euros pour l'exercice 2016 contre 8,4 millions d'euros pour l'exercice 2015, soit une progression de 15,1%. La collecte PSEEC est réalisée pour une part très significative sous forme de subventions : 53,3% en 2016 contre 57,3% en 2015 et 47% en 2014.



Tableau 9 : Vision synoptique des flux financiers nets observés au titre de la PSEEC

Données en millions d'euros

	Exercice 2016						Cumul 2014 - 2016					
	Nouvelles interventions (A)		Retours et remboursements (B)		Emplois nets (A-B)		Nouvelles interventions (A)		Retours et remboursements (B)		Emplois nets (A-B)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Filiales et autres entreprises liées AFL	7,0		11,1		-4,1		34,7		37,6		-2,9	
Groupe Action Logement	7,0	32,2%	11,1	22,8%	-4,1	15,2%	34,7	45,4%	37,6	22,1%	-2,9	3,1%
Autres participations			0,5		-0,5		0,1		4,0		-4,0	
Autres personnes morales	3,7		0,8		2,9		4,0		2,8		1,3	
Hors groupe Action Logement	3,7	17,2%	1,3	2,6%	2,5	-9,2%	4,1	5,3%	6,8	4,0%	-2,7	2,9%
Total Personnes Morales	10,7	49,4%	12,3	25,4%	-1,6	6,0%	38,8	50,8%	44,4	26,1%	-5,6	6,0%
Prêts accession directs	9,0		33,8		-24,8		28,1		121,0		-93,0	
Prêts accession indirects												
Prêts travaux	1,6		2,5		-0,9		8,6		4,5		4,1	
Prêts locatifs	0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
Autres prêts			0,0		0,0				0,0		0,0	
Prêts	10,6	48,7%	36,3	74,6%	-25,7	95,6%	36,8	48,1%	125,6	73,9%	-88,8	94,9%
Subventions	0,4				0,4		0,8				0,8	
Subventions	0,4	3,3%			0,4	-1,6%	0,8	1,1%			0,8	-0,9%
Total Personnes Physiques	11,0	50,6%	36,3	74,6%	-25,2	94,0%	37,6	49,2%	125,6	73,9%	-88,0	94,0%
PNRU ANAH/FNAL ANIL/ADIL Total Politiques Publiques Nationales												
Total lié aux interventions	21,7	100,0%	48,6	100,0%	-26,9	100,0%	76,4	100,0%	170,1	100,0%	-93,6	100,0%
Ressources d'emprunt												
Collecte	13,4		3,7		9,6		36,9		10,2		26,7	
Flux d'emplois et de ressources [3+2-1]	-8,4		44,9		36,5		-39,5		159,9		120,4	

Légende des couleurs :

Flux financier positif



Flux financier à l'équilibre



Flux financier négatif



Source : ANCOLS (recueil provisoire exercice 2016, recueils définitifs exercices 2015 et 2014)

Notes de lecture : Les « Filiales et autres entreprises liées » représentent les entreprises sur lesquelles les collecteurs exercent un contrôle exclusif direct ou indirect. Les « Autres participations » sont celles dans lesquelles les CIL détiennent une participation significative avec un contrôle conjoint ou une influence notable. Ces autres participations incluent également les participations avec une intention de détention durable et les participations dont la détention est indispensable à l'exercice de l'activité. Dans la présente note, on considère les « Autres participations » comme ne faisant pas partie du groupe Action Logement. En réalité, dans ces autres participations, il peut y avoir des entités pour lesquelles les détentions sont suffisamment significatives pour pouvoir les considérer comme faisant partie du groupe au sens du droit commun, mais les données disponibles ne permettent pas d'isoler ces détentions.

Tableau 10 : PSEEC nette reçue de 2014 à 2016

Données en millions d'euros

Rubriques	Exercice 2016		Exercice 2015		Variation 2016/2015	Exercice 2014	
	Montant	%	Montant	%		Montant	%
Participation volontaire subventions	5,13	53,3%	4,79	57,3%	+ 7,0%	4,10	47,0%
Participation volontaire nette sous forme de prêts	4,49	46,7%	3,56	42,7%	+ 25,9%	4,64	53,0%
Collecte totale nette PSEEC	9,62	100,0%	8,36	100,0%	+ 15,1%	8,74	100,0%

Source : ANCOLS (recueil provisoire exercice 2016, recueils définitifs exercices 2015 et 2014)

4.3 CESSIONS D'ACTIFS ET RETOURS DE PRETS PSEEC

Les ressources issues des cessions d'actifs (en valeur de sortie) et retours de prêts aux personnes morales sur fonds PSEEC représentent 25,4% des ressources endogènes sur fonds PSEEC et s'élèvent à 12,4 millions d'euros en 2016 contre 21,1 millions d'euros en 2015, soit une importante diminution de 33,2%. En cohérence avec les nouveaux emplois, l'essentiel de ces ressources provient d'entités intragroupes.

Quant aux retours de prêts aux personnes physiques, ils se réduisent de 14,5% sur l'exercice 2016 et passe de 42,4 millions d'euros à 36,2 millions d'euros en 2016. Les retours de prêts aux personnes physiques proviennent essentiellement des prêts accession directs.

Tableau 11 : Cessions d'actifs et retours de prêts PSEEC accordés aux personnes morales et aux personnes physiques de 2014 à 2016

Données en millions d'euros

Rubriques	Exercice 2016		Exercice 2015		Variation 2016/2015	Exercice 2014	
	Montant	%	Montant	%		Montant	%
Prêts	11,08	22,8%	17,09	26,9%	- 35,2%	9,47	16,3%
Titres							
Filiales et autres entreprises liées	11,08	22,8%	17,09	26,9%	- 35,2%	9,47	16,3%
Prêts							
Titres							
AFL							
Groupe Action Logement	11,08	22,8%	17,09	26,9%	- 35,2%	9,47	16,3%
Prêts	0,47	1,0%	2,94	4,6%	- 83,9%	0,62	1,1%
Titres							
Autres participations	0,47	1,0%	2,94	4,6%	- 83,9%	0,62	1,1%
Prêts	0,79	1,6%	1,03	1,6%	- 22,7%	0,95	1,6%
Titres							
Autres personnes morales	0,79	1,6%	1,03	1,6%	- 22,7%	0,95	1,6%
Hors groupe Action Logement	1,27	2,6%	3,97	6,3%	- 68,1%	1,57	2,7%
Total Personnes morales	12,35	25,4%	21,06	33,2%	- 41,4%	11,04	19,0%
Prêts accession directs	33,77	69,5%	41,34	65,2%	- 18,3%	45,93	79,2%
Prêts accession indirects							
Prêts travaux	2,47	5,1%	1,04	1,6%	+ 137,7%	1,03	1,8%
Prêts locatifs	0,01	0,0%	0,01	0,0%	+ 0,7%	0,00	0,0%
Autres prêts	0,00	0,0%	0,00	0,0%	- 71,7%	0,00	0,0%
Total Personnes physiques	36,25	74,6%	42,40	66,8%	- 14,5%	46,97	81,0%
Total PSEEC	48,60	100,0%	63,46	100,0%	- 23,4%	58,01	100,0%

Source : ANCOLS (recueil provisoire exercice 2016, recueils définitifs exercices 2015 et 2014)

4.4 FINANCEMENTS PSEEC : PERSONNES MORALES

Le financement des personnes morales sur fonds PSEEC s'effectue sous forme de prêts **essentiellement au profit d'entités du groupe Action Logement** sur l'exercice 2016. Les souscriptions de titres sur l'exercice 2016 demeurent non significatives. Au titre de l'exercice 2016, des subventions ont été accordées sur les ressources de la PSEEC en 2016, contrairement à l'exercice précédent. De ce fait, la structure des financements aux personnes morales a évolué en 2016 puisque les prêts représentent dans le montant total des financements aux personnes morales 54,6% contre 96,6% en 2015.



Tableau 12 : Financements PSEEC accordés aux personnes morales de 2014 à 2016
Données en millions d'euros

Rubriques	Exercice 2016		Exercice 2015		Variation 2016/2015	Exercice 2014	
	Montant	%	Montant	%		Montant	%
Prêts	5,84	54,3%	14,33	96,6%	- 59,2%	9,64	73,0%
Titres	1,16	10,7%	0,50	3,4%	+ 130,3%	3,25	24,6%
Subventions							
Filiales et autres entreprises liées (I)	7,00	65,0%	14,83	100,0%	- 52,8%	12,89	97,6%
Prêts							
Titres							
Subventions							
AFL (II)							
Groupe Action Logement (III)=(I+II)	7,00	65,0%	14,83	100,0%	- 52,8%	12,89	97,6%
Prêts							
Titres	0,03	0,3%	0,00	0,0%	+ 999,9%	0,02	0,1%
Subventions							
Autres participations (IV)	0,03	0,3%	0,00	0,0%	+ 999,9%	0,02	0,1%
Prêts	0,03	0,3%					
Titres							
Subventions	3,71	34,4%				0,30	2,3%
Autres personnes morales (V)	3,73	34,7%				0,30	2,3%
Hors groupe Action Logement (VI)=(IV+V)	3,77	35,0%	0,00	0,0%	+ 999,9%	0,32	2,4%
Concours Personnes morales PSEEC (III+VI)	10,77	100,0%	14,83	100,0%	- 27,4%	13,21	100,0%

Source : ANCOLS (recueil provisoire exercice 2016, recueils définitifs exercices 2015 et 2014)

4.5 FINANCEMENTS PSEEC : PERSONNES PHYSIQUES

Comme pour les personnes morales, les concours aux personnes physiques sur fonds PSEEC sont presque exclusivement constitués de prêts (96,2%).

On observe également qu'ils affichent une composition assez proche de celle des financements sur fonds PEEC pour cette même catégorie de financements : les prêts accession directs représentent 81,6% du total des financements accordés aux personnes physiques, suivis des prêts travaux avec 14,4%.

Tableau 13 : Financements PSEEC accordés aux personnes physiques de 2014 à 2016
Données en millions d'euros

Rubriques	Exercice 2016		Exercice 2015		Variation 2016/2015	Exercice 2014	
	Montant	%	Montant	%		Montant	%
Prêts accession directs	8,98	81,6%	9,31	64,6%	- 3,5%	9,80	80,5%
Prêts accession indirects							
Prêts travaux	1,59	14,4%	4,89	33,9%	- 67,5%	2,17	17,8%
Prêts locatifs	0,01	0,1%	0,01	0,1%	- 7,2%	0,01	0,0%
Autres prêts							
Prêts Personnes physiques	10,59	96,2%	14,21	98,6%	- 25,5%	11,97	98,3%
Subventions versées	0,01	0,1%	0,08	0,6%	- 87,0%	0,09	0,7%
Aides assimilées à des subventions	0,41	3,7%	0,12	0,9%	+ 232,0%	0,11	0,9%
Subventions Personnes physiques	0,42	3,8%	0,21	1,4%	+ 102,3%	0,20	1,7%
Concours Personnes physiques PSEEC (A)	11,01	100,0%	14,42	100,0%	- 23,7%	12,18	100,0%

Source : ANCOLS (recueil provisoire exercice 2016, recueils définitifs exercices 2015 et 2014)

5 RESSOURCES ET EMPLOIS DE LA PEAEC

5.1 SYNOPSIS DES RESSOURCES ET EMPLOIS PEAEC

Le fonctionnement de la participation des employeurs agricoles à l'effort de construction (« PEAEC ») ou « PEEC agricole » est codifié aux articles L.716-2 à L.716.5 du Code rural et de la pêche maritime. La **vision synoptique des flux financiers nets observés** pour les fonds PEAEC (cf. Tableau 14) montre que les financements sont essentiellement dédiés aux personnes physiques dans le cadre de la PEAEC sur l'exercice 2016. Il en était de même pour les exercices 2014 et 2015.

Tableau 14 : Vision synoptique des flux financiers nets observés au titre de la PEAEC

Données en millions d'euros

	Exercice 2016						Cumul 2014 - 2016						
	Emplois et ressources externes		Retours et remboursements		Flux financiers nets		Emplois et ressources externes		Retours et remboursements		Flux financiers nets		
Filiales et autres entreprises liées													
AFL													
Groupe Action Logement													
Autres participations													
Autres personnes morales	0,7				0,7		0,7				0,7		
Hors groupe Action Logement	0,7	5,7%			0,7	11,2%	0,7				0,7		
Total Personnes Morales	0,7	5,7%			0,7	11,2%	0,7				0,7		
Prêts accession directs	8,5		3,4		5,1		21,9		7,9		14,0		
Prêts accession indirects													
Prêts travaux	3,1		2,8		0,3		9,8		7,4		2,4		
Prêts locatifs	0,1		0,1		0,0		0,3		0,2		0,1		
Autres prêts													
Prêts	11,7	91,8%	6,2	100,0%	5,4	83,9%	32,0	94,4%	15,4	100,0%	16,6	89,7%	
Subventions	0,3				0,3		1,2				1,2		
Subventions	0,3	2,5%			0,3	5,0%	1,2	3,5%			1,2	6,4%	
Total Personnes Physiques	12,0	94,3%	6,2	100,0%	5,7	88,8%	33,2	97,9%	15,4	100,0%	17,8	96,1%	
PNRU													
ANAH/FNAL													
ANIL/ADIL													
Total Politiques Publiques Nationales													
Total lié aux interventions	[1]	12,7	100,0%	6,2	100,0%	6,5	100,0%	33,9	100,0%	15,4	100,0%	18,5	100,0%
Ressources d'emprunt	[2]												
Collecte	[3]	22,9			22,9		67,1				67,1		
Flux d'emplois et de ressources [3+2-1]	[4]	10,2		6,2	16,4		33,2		15,4		48,6		

Légende des couleurs :

- Flux financier positif
- Flux financier à l'équilibre
- Flux financier négatif

Source : ANCOLS (recueil provisoire exercice 2016, recueils définitifs exercices 2015 et 2014)

Notes de lecture : Les « Filiales et autres entreprises liées » représentent les entreprises sur lesquelles les collecteurs exercent un contrôle exclusif direct ou indirect. Les « Autres participations » sont celles dans lesquelles les CIL détiennent une participation significative avec un contrôle conjoint ou une influence notable. Ces autres participations incluent également les participations avec une intention de détention durable et les participations dont la détention est indispensable à l'exercice de l'activité. Dans la présente note, on considère les « Autres participations » comme ne faisant pas partie du groupe Action Logement. En réalité, dans ces autres participations, il peut y avoir des entités pour lesquelles les détentions sont suffisamment significatives pour pouvoir les considérer comme faisant partie du groupe au sens du droit commun, mais les données disponibles ne permettent pas d'isoler ces détentions.

Les financements accordés aux personnes physiques génèrent une contribution nette positive de 5,7 millions d'euros pour l'exercice 2016. Les différentes catégories d'emplois sont positives ou à l'équilibre sur la période 2014 à 2016.

Comme observé sur les exercices antérieurs, les ressources de la PEAEC progressent sur la période 2014-2016 (29,1 millions d'euros en 2016, 27,2 millions d'euros en 2015 et 26,1 millions d'euros en 2014) et demeurent

largement supérieures aux emplois (12,7 millions d'euros en 2016, 12,1 millions d'euros en 2015 et 9,1 millions d'euros en 2014). L'évolution de la PEAEC met en exergue une distorsion entre le niveau des emplois de la PEAEC par rapport à son niveau de ressources en comparaison des mêmes agrégats de la PEEC.

L'excédent de trésorerie cumulé depuis l'exercice 2009 s'élève à 133,0 millions d'euros sur le fonds PEAEC.

5.2 COLLECTE PEAEC

La **collecte totale** effectuée auprès des employeurs agricoles occupant au minimum 50 salariés agricoles s'élève à 22,9 millions d'euros en 2016, soit une hausse de 3,7% de plus qu'en 2015 (cf. Tableau 15, ci-dessous).

Tableau 15 : PEAEC nette reçue de 2014 à 2016

Données en millions d'euros

Rubriques	Exercice 2016		Exercice 2015		Variation 2016/2015	Exercice 2014	
	Montant	%	Montant	%		Montant	%
Participation obligatoire subventions	22,88	100,0%	22,06	100,0%	+ 3,7%	22,14	100,0%
Organisme gestionnaire du fonds 1/9 ^{ème} PEAEC ^(*)							
Collecte totale PEAEC	22,88	100,0%	22,06	100,0%	+ 3,7%	22,14	100,0%

Source : ANCOLS (recueil provisoire exercice 2016, recueils définitifs exercices 2015 et 2014)

(*) **Note de lecture** : en 2012, suite à la suppression de la fraction dite 1/9^{ème}, il y a eu un transfert du compte d'attente (Organisme gestionnaire du fonds 1/9^{ème} PEAEC) vers le compte de collecte (Participation obligatoire subventions). Cette opération a été réalisée en 2013 pour un organisme collecteur n'ayant pas régularisé sa situation comptable en 2012. À fin 2014, le compte d'attente est complètement soldé pour l'ensemble des CL.

5.3 CESSIONS D'ACTIFS ET RETOURS DE PRETS PEAEC

Les **retours de prêts pour 2016 s'élèvent à 6,2 millions d'euros**. Ils sont entièrement issus des prêts accordés à des personnes physiques et proviennent quasi exclusivement des prêts accession directs et des prêts travaux (cf. Tableau 16, ci-dessous).

Tableau 16 : Cessions d'actifs et retours de prêts PEAEC accordés aux personnes morales et aux personnes physiques de 2013 à 2015

Données en millions d'euros

Rubriques	Exercice 2016		Exercice 2015		Variation 2016/2015	Exercice 2014	
	Montant	%	Montant	%		Montant	%
Retours prêts Personnes morales							
Prêts accession directs	3,39	54,3%	2,61	50,8%	+ 29,8%	1,87	46,7%
Prêts accession indirects							
Prêts travaux	2,76	44,2%	2,46	47,9%	+ 12,1%	2,14	53,2%
Prêts locatifs	0,10	1,6%	0,07	1,3%	+ 47,9%	0,00	0,1%
Autres prêts							
Retours prêts Personnes physiques	6,25	100,0%	5,14	100,0%	+ 21,6%	4,01	100,0%
Retours prêts PEAEC	6,25	100,0%	5,14	100,0%	+ 21,6%	4,01	100,0%

Source : ANCOLS (recueil provisoire exercice 2016, recueils définitifs exercices 2015 et 2014)

5.4 FINANCEMENTS PEAEC : PERSONNES MORALES

Au cours de la période faisant l'objet de la présente note et selon les données recueillies par l'Agence, les financements au profit de personnes morales proviennent de subventions pour 0,7 million d'euros.

5.5 FINANCEMENTS PEAEC : PERSONNES PHYSIQUES

Les **emplois réalisés en 2016 au titre de la PEAEC s'élèvent à 12 millions d'euros** (voir Tableau 17, ci-après) et sont intégralement au bénéfice des personnes physiques, soit pour les trois principaux emplois et par ordre d'importance décroissante :

- ▶ 8,5 millions d'euros pour les prêts accession en progression de 6,2% ;
- ▶ 3,1 millions d'euros pour les prêts travaux en diminution de 15,2% ;
- ▶ et 0,3 million d'euros de subventions « Agri-Mobilité » en diminution de 12,0%.

Au titre de l'exercice 2016, trois nouveaux produits sont nés : AGRI-LOCALLEGE, AGRI-PROALLEGE et AGRI MOBILI-JEUNES.

Tableau 17 : Synthèse des financements accordés aux personnes physiques de 2013 à 2015

Données en millions d'euros

Rubriques	Exercice 2016		Exercice 2015		Variation 2016/2015	Exercice 2014	
	Montant	%	Montant	%		Montant	%
Prêts accession directs	8,49	70,8%	7,99	66,1%	+ 6,2%	5,43	59,8%
Prêts accession indirects							
Prêts travaux	3,07	25,6%	3,62	30,0%	- 15,2%	3,09	34,0%
Prêts locatifs	0,11	0,9%	0,11	0,9%	+ 5,4%	0,07	0,8%
Autres prêts							
Prêts Personnes physiques	11,67	97,3%	11,72	97,0%	- 0,4%	8,59	94,6%
Subventions Personnes physiques	0,32	2,7%	0,36	3,0%	- 12,0%	0,49	5,4%
Concours Personnes physiques - PEAC	11,99	100,0%	12,08	100,0%	- 0,7%	9,08	100,0%

Source : ANCOLS (recueil provisoire exercice 2016, recueils définitifs exercices 2015 et 2014)



ANNEXE

Synthèse sur la réalisation des objectifs d'emplois

Données en millions d'euros

Rubriques	Exercice 2016				Exercice 2015		Exercice 2014	
	Minimum	Maximum	Réalisé	%	Réalisé	%	Réalisé	%
Concours Personnes physiques (A)⁽¹⁾	800,0	1 070,0	792,2	23,9%	860,6	23,4%	1 013,1	26,7%
PASS-FONCIER ^(*)					0,0	0,0%	0,1	0,0%
Prêts accession		660,0	477,2	14,4%	500,6	13,6%	578,3	15,3%
Prêts travaux	680,0		84,7	2,6%	78,7	2,1%	102,3	2,7%
Autres aides personnes physiques		290,0	224,7	6,8%	256,2	7,0%	268,4	7,1%
GURL et APAGL	120,0	120,0	5,7	0,2%	24,2	0,7%	63,8	1,7%
Emplois non ventilés Personnes physiques					0,9	0,0%	0,0	0,0%
Concours Personnes morales (B)⁽¹⁾	1 363,0	1 869,0	1 348,6	40,7%	1 613,3	43,8%	1 566,5	41,3%
Dont								
Logement locatif social (LLS)								
Subventions et bonification de prêts aux OLS	(a)	100,0	58,6	1,8%	152,6	4,1%	206,5	5,5%
Fonds propres	(a)	90,0	268,4	8,1%	220,8	6,0%	195,4	5,2%
Prêts PLUS/PLAI et LTTS (DOM)	620,0	(b)						
Prêts PLS et PSLA	(a)	193,0	892,7	27,0%	744,9	20,2%	743,5	19,6%
Prêts réhabilitation	(a)	70,0						
Préfinancements			77,0	2,3%	128,7	3,5%	76,9	2,0%
Prêts in fine	160,0	(b)			45,4	1,2%	36,7	1,0%
Structures collectives	130,0	(b)			92,2	2,5%	76,7	2,0%
Logement locatif intermédiaire (LLI)								
Accès au logement des jeunes	(*)	(*)			15,0	0,4%	20,5	0,5%
Fonds propres - log. familial et colocation	114,0	82,0						
Prêts PLI - logement familial et colocation		81,0	(**)	(**)	(**)	(**)	(**)	(**)
Politiques nationales Action Logement								
Prêts AFL	149,0	149,0			200,0	5,4%	200,0	5,3%
Subventions AFL	26,0	26,0	52,0	1,6%				
Hors convention quinquennale 2015-2019								
Emplois non ventilés Personnes morales					1,7	0,0%	1,2	0,0%
Financement Politiques publiques nationales (B)⁽¹⁾	1 059,0	1 059,0	1 169,0	35,3%	1 209,0	32,8%	1 209,0	31,9%
Financement PNRU	850,0	850,0	910,0	27,5%	850,0	23,1%	900,0	23,8%
Financement ANAH	100,0	100,0	150,0	4,5%	50,0	1,4%		
Financement FNAL (***)	100,0	100,0	100,0	3,0%	300,0	8,1%	300,0	7,9%
Financement de l'ANIL et des ADIL	9,0	9,0	9,0	0,3%	9,0	0,2%	9,0	0,2%
Emplois non ventilés Politiques publiques nationales			0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
Enveloppe totale (D) = (A+B+C)	3 222,0	3 998,0	3 309,8	100,0%	3 682,9	100,0%	3 788,6	100,0%

(1) Les concours aux personnes physiques, aux personnes morales et aux politiques publiques nationales sont présentés avant ajustements pour engagements et provisions.

(a) Aucun minimum spécifique n'est prévu pour ces emplois.

(b) Aucun maximum spécifique n'est prévu pour ces emplois.

(*) L'enveloppe relative à cet emploi n'est pas scindée entre le logement social et le logement intermédiaire. Elle est globalisée dans les enveloppes relatives au logement social.

(**) La convention quinquennale 2015-2019 ne prévoit pas d'enveloppes spécifiques pour ces emplois correspondant à des besoins qui seront couverts via les autres rubriques.

(***) Les enveloppes minimales et maximales au titre de l'exercice 2016 ont été fixées par la Loi de Finances 2016.